

Pour en savoir plus sur APM international et ses services rendez-vous sur [le site d'APM International](#).

**Lundi 5 novembre 2012**

## **Marisol Touraine réservée sur une fusion AME-CMU**

PARIS, 5 novembre 2012 (APM) - La ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine, s'est déclarée "réservée" sur la fusion de l'aide médicale de l'État (AME) et de la couverture maladie universelle (CMU).

"Je connais les arguments en faveur d'une éventuelle fusion de l'aide médicale d'État et de la couverture maladie universelle. Je suis réservée sur cette idée", a-t-elle déclaré mercredi lors de son audition au Sénat sur les crédits de la mission "santé" du projet de loi de finances (PLF) pour 2013, selon le compte-rendu mis en ligne lundi.

"Le premier dispositif s'adresse aux étrangers en situation irrégulière, le second, aux Français et aux étrangers en situation régulière. La CMU de base n'est pas attribuée selon un pur critère de revenu mais selon la situation de la personne -même si, bien sûr, ces deux éléments se recoupent souvent".

"La fusion comporterait des difficultés. Le panier de soins n'est pas le même. L'un des dispositifs relève uniquement de l'État quand l'autre est assimilable à une assurance sociale et doit continuer à l'être. Il convient de garantir les droits de tous, or la fusion n'est pas en elle-même porteuse de nouveaux droits".

Marisol Touraine a indiqué que le sujet serait "abordé lors de la conférence sur la lutte contre la pauvreté" qui a lieu lundi 10 et mardi 11 décembre.

Plusieurs associations dont le Collectif interassociatif sur la santé (Ciss), la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) et Médecins du Monde demandent depuis plusieurs années une intégration de l'AME dans la CMU, rappelle-t-on.

Dans un rapport sur l'aide médicale d'État (AME) de novembre 2010, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et l'Inspection générale des finances (IGF) ont recommandé de créer un seul dispositif.

hm/ab/APM polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

HMPK5006 05/11/2012 15:31 ACTU

©1989-2012 APM International.